



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

Aix-en-Provence, le

05 AOUT 2024

SNIA Sud-Est

DDT 84

*Bureau Gestion Domaniale et
Servitudes Aéronautiques*

Transmission par AVIS'AU

Nos réf. : 39971

Vos réf. :

Affaire suivie par : Vincent Selles

Mail : snia-bgd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 42 33 78 57

Objet : Avis DGAC sur PC 084 099 24 S0010 - SASU CS65

En application du Code de l'Urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le dossier de demande de **PERMIS DE CONSTRUIRE** cité en objet reçu le 31/07/2024.

Le projet situé Lieu-dit «Le Moutillon» à Robion (84) prévoit l'installation d'un parc photovoltaïque (S>2500 m²).

Ce dossier appelle de ma part les observations suivantes :

- **Servitudes aéronautiques de dégagement** : Hors servitudes
- **Servitudes radioélectriques** : Hors servitudes
- **Panneaux photovoltaïques** : Sans impact pour les services de la navigation aérienne

Le chef du SNIA Sud-Est
Joël TOURBOT